

SYNERGIE-OFFICIERS

FLASH INFO



19 JUIN
2025

CAP DU 12 JUIN : SYNERGIE-OFFICIERS OBTIENT DES INFORMATIONS ATTENDUES

A l'occasion de la Commission Administrative Paritaire qui s'est tenue jeudi 12 juin 2025, SYNERGIE-OFFICIERS a obtenu quelques informations très attendues sur plusieurs sujets bloqués :

→ **Avancement COMMANDANT DIVISIONNAIRE / ECHELON SPECIAL des DIVISIONNAIRES** : le dossier est toujours en attente au GUICHET UNIQUE. Il n'est pas prévu de publication des résultats avant fin juin voire mi-juillet 2025. La prise de fonction sera néanmoins bien rétroactive au 1er janvier 2025

→ **INDEMNITAIRE** : nous attendons le projet de l'Administration pour 90 nouvelles IRP D et 90 nouvelles IRP chef de Service.

Ne devraient être créées en 2025 que 50 IRP D et 50 IRP CDS.

Même si le nombre est bien en-dessous des accords signés en 2022, et donc très insatisfaisant, SYNERGIE-OFFICIERS sera très attentif à ce nouvel abondement afin qu'aucun officier ne soit lésé.

→ **NOMENCLATURE** : la possibilité de pouvoir postuler sur un B1 après 4 ans de titularisation devrait être validée sous peu, de même que sur un C, pour tous les commandants. SYNERGIE-OFFICIERS vous tiendra au courant quand cette mesure sera effective.

→ **NOUVELLE CARTOGRAPHIE OPJ** : le projet de nouvel arrêté qui a permis une mise à jour du texte à la lumière de la réforme territoriale, est en cours de validation. La date d'application n'est pas encore connue.

SYNERGIE-OFFICIERS exige que ce texte soit publié dans les meilleurs délais afin que les officiers qui en étaient exclus soient enfin rétablis dans leurs droits et puissent en bénéficier.

→ **Le texte listant les concessions de logement par nécessité absolue de service (NAS)** : va enfin être revu et 131 nouvelles NAS devraient être listées (contre 126 précédemment). Le dernier arrêté fixant les listes de fonctions des services de l'Etat du ministère de l'intérieur date du 11 octobre 2019.

SYNERGIE-OFFICIERS sera très vigilant sur la rédaction de ce nouveau texte afin que les services justifiant une NAS ne soit pas oubliés.

NÉANMOINS, DE NOMBREUX SUJETS RESTENT EN ATTENTE :

→ **AVANCEMENT** : le texte relatif à l'avancement commandant - passage de 12 à 9 ans après titularisation / 7ème échelon de capitaine - n'étant toujours pas publié, **SYNERGIE-OFFICIERS** a rappelé que le corps de commandement connaissait une vraie crise démographique, que les services manquaient cruellement de commandants et que ce type de mesurètes, sans ratio d'avancement négocié en amont seront un leurre et une source de frustrations pour nombre de capitaines.

Pour **SYNERGIE-OFFICIERS**, un avancement semi-automatique au grade de commandant est la seule mesure à même de permettre des avancements justes et garantis pour tous les capitaines.

→ **PRIME VP** : une rédaction de l'arrêté « liste » faite dans la précipitation et très insatisfaisante.

SYNERGIE-OFFICIERS a de nouveau répété que la très mauvaise rédaction de l'arrêté de PRIME VP excluait injustement bon nombre d'officiers exerçant sur la voie publique. Le passage de la prime VP à 100 € étant actée pour juillet 2025, il est d'autant plus urgent de revenir sur cet arrêté pour réparer les injustices.

Au-delà des PRIMES OPJ et VP qui sont désormais existantes, **SYNERGIE-OFFICIERS** a rappelé lors de la CAP la contre-productivité d'un mille-feuilles de primes.

SYNERGIE-OFFICIERS revendique toujours une IRP de CHEF DE SERVICE pour tous, dégressive, comme pour le CCD.

Concernant les avancées indemnitaires (augmentation de 5% de l'IRP en janvier 2025, extension de la prime de fidélisation...), **SYNERGIE-OFFICIERS** a rappelé que les officiers étaient en attente, conformément aux engagements du Ministre de l'Intérieur en 2022.

**L'ADMINISTRATION NE TIENT PAS SES ENGAGEMENTS ;
LES OFFICIERS SONT LES GRANDS OUBLIÉS.**

**SYNERGIE-OFFICIERS ATTEND UN SIGNAL FORT DE LA PART DE L'ADMINISTRATION
POUR QUE TOUS LES ENGAGEMENTS SOIENT TENUS.**

**EXPERTS OPÉRATIONNELS, LES OFFICIERS SONT DES CADRES INDISPENSABLES DE LA
POLICE NATIONALE ; ILS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS À LEUR JUSTE VALEUR.**

Le Bureau National
**SYNERGIE
OFFICIERS**